Assainissement autonome de la région de Dakar : Deux conventions signées

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2021

Amadou Hott, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Philippe Lalliot, ambassadeur de France au Sénéga et Alexandre Pointier, directeur de l'Agence française de développement au Sénégal, ont signé deux conventions de financement pour un montant de 25 millions d'euros en faveur du projet d'assainissement autonome dans la région de Dakar (PAAD) : 20 millions d'euros sous forme de crédit et une subvention de 5 millions d'euros. Le PAAD vise à améliorer les conditions de vie et d'environnement des habitants des départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque, en contribuant à la construction et à l'accÃ"s aux ouvrages d'assainissement pour les ménages et les lieux publics. 10 000 toilettes et dispositifs de gestion des eaux grises pour les ménages seront réalisés ainsi que des ouvrages d'assainissement dans les écoles élémentaires et collÃ"ges, et les centres de santé. PrÃ"s de 372 000 personnes bénéficieront de services d'assainissement et d'hyqiÃ"ne à travers ce projet.

Ndeye Fatou Diéry Diagne, Le Soleil (Dakar) -Â AllAfrica

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica Â